

Communiqué de presse

M. Saaïd AMZAZI, Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a reçu M. Omar SEGHROUCHNI, président de la CNDP (Commission Nationale du contrôle de la protection des Données à caractère Personnel), le jeudi 11 avril 2019, au siège du Ministère.

La collaboration entre les 2 entités est établie depuis plusieurs années et est encadrée par une convention de partenariat signée le 28 janvier 2015.

Il a été décidé de déployer, dans le cadre de ce partenariat, de nouvelles actions :

- La mise en place, à destination des élèves des écoles primaires, d'un « permis numérique » formellement délivré à l'issue de séances de sensibilisation autour de la protection de la vie privée numérique et de l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.
- La généralisation, aux autres régions du Royaume, de l'expérience initiée avec les Universités de la Région de Fès-Meknès, dans le cadre de filières dédiées à la protection des données à caractère personnel afin d'irriguer le tissu socio-économique de compétences en mesure de couvrir toutes les facettes de ce nouveau métier (facettes juridiques, organisationnelles et processus, IT et Système d'Information)
- La mise en place d'une convention, dans un premier temps, entre l'Université Mohammed V de Rabat et la CNDP, afin de favoriser l'organisation de travaux de recherche sur la protection des données à caractère personnel, et valoriser, en particulier, le retour d'expérience de certains cadres administratifs de la CNDP qui pourraient réaliser des travaux de doctorats.
- L'accompagnement par la CNDP des équipes du Ministère pour veiller à la conformité de toutes les entités régionales aux dispositions de la Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

A cet effet, un comité conjoint sera mis en place pour définir les modalités opérationnelles à associer à cette volonté de collaboration commune.